



## Vente d'une création artistique originale inspirée d'une oeuvre

-----  
Par Deltora

Bonjour,

J'ai récemment réalisé une peinture de ma propre création, que j'ai partagé dans un groupe de peinture. J'ai par la suite reçu beaucoup de demandes pour acheter cette peinture, et j'ai donc envisagé d'en faire quelques reproductions pour les mettre en ventre.

Seulement, le personnage situé au centre de cette peinture ressemblerait fortement au petit prince (bien qu'il soit au final différent de celui dessiné par Saint-Exupéry : mon personnage a les cheveux un peu plus longs, une tenue jaune, un manteau vert, un tour de cou rouge et des bottes marrons... alors que l'original a soit un ensemble vert avec un n?ud papillon rouge ou une écharpe jaune, soit une tenue blanche avec une cape verte et rouge et des bottes grises). Le reste de ma peinture n'a rien a voir avec l'imagerie du petit prince (c'est une tasse en porcelaine baignant dans un liquide galaxique).

J'ai reçu des "remontrances" d'une personne me disant que le petit prince est soumis à des droits d'auteur et que je n'avais pas le droit de vendre MA peinture... pourtant, ma peinture n'est pas du tout une copie d'une des peintures originales, et seul le personnage (unique) rappelle le petit prince, sans pour autant y correspondre totalement, comme décrit dans le paragraphe ci-dessus... c'est un simple petit garçon blond...

Suis-je donc dans mon bon droit?

Merci d'avance.